

NOTE AUX ÉLÈVES ET AUX FAMILLES

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 – 2020

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES AU LYCÉE PROFESSIONNEL LA TRINITÉ

LA PRÉSENCE DES PARENTS ACCOMPAGNÉS DE LEUR ENFANT EST OBLIGATOIRE.

1 - INSCRIPTION (AVEC LE DOSSIER COMPLET) pour les élèves affectés dans les sections et classes mentionnées ci-dessous :

<i>Lundi 1^{er} Juillet 2019</i> <i>Mercredi 3 Juillet 2019</i>	de à 12h30	<u>Classes de 2^{ndes} BAC PRO :</u> <i>2nde ASSP (Domicile) - 2nde PMV – 2nde PTEB – 2nde PMGATL – 2nde MELEC -</i>
<i>Jeudi 04 juillet 2019</i>		<u>Classes de 1^{ère} année de CAP :</u> <i>1^{ère} CAP MV – 1^{ère} CAP PAT - 1^{ère} CAP ELEC – 1^{ère} CAP PCARRC – 1^{ère} CAP AEPE — 1^{ère} CAP CAR - 3^{ème} PM</i>
<i>Vendredi 05 juillet 2019</i>		<i>1 ASSP (Domicile et Structure) – DEAS 1 BTS ESF – 1BTS ELEC - MCAD</i>
Mardi 27 août 2019 Mercredi 28 août 2019		Inscription pour les retardataires

2 – PIÈCES À FOURNIR

- 10 euros pour adhésion Maison des Lycéens pour l'année scolaire 2019-2020
- Le dossier « orientation – affectation – inscription »
- La fiche SCONET actualisée fournie par l'établissement d'origine,
- L'exéat fourni par l'établissement d'origine,
- 1 photocopie de la carte d'identité de l'élève et 1 photocopie du livret de famille
- 2 photos d'identité **RÉCENTES** avec nom, prénom, classe de l'élève inscrit au verso.
- Adresse mail des parents et de l'élève valides
- Numéro de téléphone fixe et de portable valides des parents et de l'élève
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'élève.
- Autorisation parentale de photographier les élèves mineurs.
- 1 photocopie du Relevé de Notes ou du Diplôme

- **TENUE D'EPS** : la tenue de sport est obligatoire pour tous. Les parents doivent passer commande et payer l'achat du tee-shirt avec logo du LP, auprès des professeurs d'EPS lors des inscriptions (coût : 8 euros) en salle R13.

- **ASSURANCE** : Fournir l'attestation au Lycée Professionnel - (l'assurance est dorénavant obligatoire).

- **INTERNAT** : Remplir l'imprimé fourni au moment de la réinscription et l'adresser au Proviseur du LP pour avis et transmettra au Proviseur du Lycée Général & Technologique.

- **DEMI PENSION** : La carte de demi-pensionnaire sera éventuellement délivrée au moment de la Réinscription (coût : 10 euros au service de l'intendance du LGT).

- Les autres documents sont disponibles et téléchargeables sur le site du LP La Trinité :

<http://cms.ac-martinique.fr/etablissement/lpfrantzfanon/>

B) EXAMENS BAC PRO – CAP – BEP – 3PM (3 PREPA METIERS) – MCAD – SESSION JUIN 2020 :

1- Pour tous les candidats

1 photocopie lisible de la carte d'identité recto-verso ou copie du livret de famille (partie concernant le candidat) ;

1 attestation de recensement ou 1 certificat de participation de la journée d'appel à la défense ou la convocation pour tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;

2- **Pour l'épreuve d'EPS** : seuls les candidats bénéficiant d'une dispense pour inaptitude totale ou partielle doivent remettre un certificat médical du médecin traitant au CPE et au professeur d'EPS. Ils seront ensuite convoqués par l'infirmière et le médecin scolaires.

NB : en cas d'absence au cours d'EPS, les candidats sont éliminés.

3- Les justificatifs de bénéfices ou de dispense d'épreuve

1 photocopie du dernier relevé de notes justifiant le ou les bénéfices d'épreuves.

ATTENTION :

- les dispenses ou bénéfices pour la session en cours ne sont pris en compte que si les pièces justificatives correspondantes sont jointes au dossier d'inscription, après décision du chef d'établissement.

- lors de l'inscription aux examens, les confirmations devront être contrôlées, datées et signées par les candidats et le responsable légal en amont par la vie scolaire et/ ou le professeur principal) ;

- les inscriptions aux examens ont lieu à partir du mois d'octobre de l'année d'examen (dates communiquées).

C) - REMARQUES :

1 - Les jours et dates de confirmation d'inscription ou de réinscription indiqués doivent être impérativement respectés.

2 - L'admission définitive au L.P de Trinité ne sera prononcée qu'au vu du **DOSSIER COMPLET** présenté dans le délai fixé.

3 - La liste des livres et du matériel que vous devez acquérir est téléchargeable sur site de l'établissement.

4 - L'inscription au L.P vaut engagement d'accepter et de respecter - ou de faire respecter- le contrat de vie scolaire (règlement intérieur).

Le Proviseur,
Lucien PHILIPPEAU